

**Certificat d'internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires
(I.P.S.A.V. – #259016)
2022-2023**

LES CANDIDATURES DOIVENT ÊTRE SOUMISES VIA LE VETERINARY INTERNSHIP AND RESIDENCY MATCHING PROGRAM (VIRMP) AVANT LE 10 JANVIER 2022 À 9 :00PM.

CONCENTRATION : SPÉCIALISÉ EN URGENTOLOGIE/SOINS INTENSIFS ET CHIRURGIE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

NOMBRE DE POSTES DISPONIBLES : 1

DESCRIPTION :

L'I.P.S.A.V. spécialisé en urgentologie et soins intensifs (57 % du temps) et chirurgie (43 % du temps) est un programme de 2^e cycle intensif plein temps de 12 mois consécutifs (53 semaines) conduisant à un certificat. Il comprend essentiellement des stages cliniques, quelques travaux pratiques et des séances d'enseignement clinique.

L'étudiant inscrit à ce programme doit s'intégrer au fonctionnement du Centre Hospitalier Universitaire Vétérinaire (CHUV) sous la direction des cliniciens enseignants en service et du responsable de stage. L'interne spécialisé devra faire des semaines de jour, de soir, de nuit (en fonction des cas critiques), ainsi que des fins de semaine, en alternance. L'interne spécialisé sera de garde pour le service de chirurgie. Il participe aux soins des patients et partage la continuité des soins les jours fériés et la période des Fêtes. L'interne a droit à trois (3) semaines de vacances non consécutives, qui sont déterminées par le responsable de clinique. Toute activité de pratique hors programme doit être déclarée à la vice-doyenne aux affaires cliniques et à la formation professionnelle afin d'éviter tout conflit d'intérêt.

PRÉALABLES :

- Détenir un diplôme de docteur en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou équivalent
- Détenir un certificat d'internat général ou l'équivalent (2 ans de pratique)
- Obtenir le droit de pratique de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec **avant** le début du programme
- Connaissance suffisante de la langue française

DROITS DE SCOLARITÉ (Les montants sont affichés en devise canadienne):

- Résidents permanents et citoyens canadiens résidant au Québec, citoyens français, citoyens belges francophones : +/- 5 700 \$ / an
- Résidents permanents et citoyens canadiens non résidant au Québec : +/- 14 400 \$ / an
- Autres nationalités : +/- 20 200 \$ / an

Pour avoir de plus amples informations concernant le financement pour les étudiants étrangers (à l'exception des citoyens français et belges francophones), veuillez contacter Mme Marie-Ève Bouchard marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca

RÉMUNÉRATION : La rémunération forfaitaire pour 53 semaines est de 19 500 \$, à laquelle s'ajoute un montant de 3,6 % pour les avantages sociaux et de 3 % pour le paiement des jours fériés.

L'interne dispose d'un montant de 500 \$ pour participer à un congrès dans sa spécialité au cours de son année de formation.

Cette rémunération sera versée pour trois fonctions occupées par l'interne durant son programme. Il s'agit :

- (1) de son activité clinique ainsi que la participation au service de garde en dehors des heures régulières et durant les vacances (chirurgies d'urgence et des soins aux patients) selon le calendrier de la clinique;
- (2) de sa contribution à l'enseignement clinique (participation aux rondes d'enseignement et aux travaux pratiques);
- (3) de sa participation à des activités de recherche et la présentation d'un séminaire sera encouragée.

DÉBUT ET FIN DU PROGRAMME: 13 juillet 2022 au 19 juillet 2023

POUR POSTULER :

Les candidatures doivent être soumises via le Veterinary Internship and Residency Matching Program avant le 10 janvier 2022. Se référer au site internet pour plus de détails et compléter l'inscription : <https://www.virmp.org>

Si vous appliquez seulement à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, il n'est pas nécessaire de soumettre tous vos documents en anglais.

LA DIVULGATION DU CHOIX DES CANDIDATS :

Les résultats du match seront disponibles sur le site internet du VIRMP le **7 mars 2022**.

Seul le candidat sélectionné devra compléter sa demande d'admission (frais de 109,50\$ CA) auprès de l'Université de Montréal.